

Réf: Dossier 468864

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCANÉ EVENT »

Siège Abidjan Cocody Riviera Bonoumin Non Loin De
La Pharmacie Bonoumin, Lot 1881 ; Ilot 1203, Lot 1881,
Ilot 1203

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 juillet 2025, et enregistrés au CEPICI le 17 juillet 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCANÉ EVENT »

Objet : Agence spécialisée dans la fourniture de personnel d'accueil (hôtesses et hôtes) pour tous types d'événements professionnels, culturels, commerciaux ou privés .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Bonoumin Non Loin De La Pharmacie Bonoumin, Lot 1881 ; Ilot 1203, Lot 1881, Ilot 1203

Dirigeant(s) Mlle KOUAME ASSENA EVODIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13992 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81208/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

